

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre *per*

N° 130

SIGNALEMENT.

Le Sr. Cazals Antoine
sieur de long
natif de Labergette
demeurant à Labergette
allant à Barcelonne
âge de 22 ans, taille d'un mètre
16 centimètres
cheveux chat foncé front *un peu*
sourcils chat foncé yeux noirs
nez petit bouche moyenne
barbe naissante menton rond
visage ovale teint blême.

SIGNES PARTICULIERS.

3

PIECES DEPOSEES :

La remuance

FAIT à *Armillac* le 29 août 1851.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

repaiz

Armillac

progenere



Le maire de la Commune de Labrousse
 soussigné a qui il a été remis par
 Messieurs les Juges au Tribunal de
 Labrousse le 16 ~~septembre~~ ^{juin} 1847 fit à Jean et à
 Elisabeth Doumet et de bonne vie
 et renommée et exempt de service
 militaire



taille d'un mètre 56 centimètres
 cheveux châtains foncés
 sourcils noirs
 yeux noirs
 nez petit
 bouche moyenne
 dents un peu
 jaunies
 visage ovale
 tén. basané
 signe particulier

En foi de ce à la mairie
 de Labrousse le 21 août 1847



Le Maire
 J. M. M. M.

Approuvé

